

L'urbanisme

L'urbanisme est un domaine fondamental de l'action municipale. Chaque décision s'inscrit dans la pérennité. Le groupe d'opposition y attache une importance particulière. Nous apportons notre point de vue, lors des débats (*ex. : l'office du tourisme, l'abandon de la rocade, le Fresne*). Nous souhaitons, à mi-mandat, apporter une réflexion globale.

En juin la municipalité a acquis **trois parcelles, à la Guinière**, qui s'ajoutent à celle des Pirouets, achetée au printemps où il avait été envisagé la création, abandonnée, d'un terrain adapté pour les gens du voyage. Une urbanisation future sur l'ensemble des lots y serait prévue. Quels sont les projets ?

Au début de l'année il a été présenté une esquisse d'un projet d'urbanisation de **l'ancien siège de la COMCOM**. Nous avons formulé des suggestions. Quel est l'état d'avancement du dossier ? A quelle échéance ?

La municipalité est propriétaire, depuis deux ans, de **l'ancien magasin Monsieur Bricolage** en vue d'une maîtrise foncière pour l'aménagement de ce secteur. Aucun projet n'est envisagé à ce jour.

En ce qui concerne le **terrain de l'ancienne usine ERAM**, en principe toujours à vendre, une réflexion doit être engagée sur sa destination. Il paraît souhaitable que la municipalité maîtrise le foncier. Une modification du P. L. U. paraît nécessaire pour permettre son aménagement.

Notre ville dispose d'une offre de logements sociaux contrastée. Des collectifs anciens sont parfois vacants et parallèlement il existe une demande logements sociaux individuels. Nous avons une attente très forte en ce qui concerne les **logements résidentiels** et des **logements adaptés aux séniors**. Nous devons y réfléchir pour apporter une réponse adéquate.

Le **stationnement prolongé des caravanes** à usage d'habitation, en infraction au code de l'urbanisme, se développe et pose un problème de salubrité, en ce qui concerne les eaux usées. Un agent municipal a été recruté pendant trois mois pour procéder à un inventaire et pour apporter des solutions. Nous attendons le bilan.

Le **projet de terrain adapté pour les gens du voyage**, sachant que nous disposons déjà d'une aire d'accueil qui répond à la réglementation, est-il vraiment une nécessité ? Il engendrera des coûts importants pour la collectivité. Son futur emplacement n'est pas encore défini. Le voisinage devra être pleinement associé.

La gestion du patrimoine communal doit :

- **Etre globale et dynamique en anticipant de façon concrète les projets.**
- **Prendre en considération les aspects environnementaux et écologiques, tout en préservant l'espace foncier agricole ou viticole.**
- **Etre réactive. L'immobilisation de capitaux fonciers génère des charges importantes (intérêts d'emprunts, assurance, entretien, taxe foncière..)** Aujourd'hui la commune est propriétaire d'une centaine d'hectares.

Nous vous souhaitons une bonne reprise après ces vacances estivales.

*Florence DHOMMÉ, Jean-Claude SANCEREAU
Betty LIMOUSIN, Alain MAINGOT, Gwénaëlle LAGADEC*